

CCSPL du 13 décembre 2023
EXPLOITATION DE LA FOURRIERE
AUTOMOBILE

COMPTE RENDU D'ACTIVITES
1^{er} SEMESTRE 2022

Reims.fr

SOMMAIRE

LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

LE DELEGATAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 1^{ER} SEMESTRE 2022

DONNEES FINANCIERES

Reims.fr

La mission de service public

Reims.fr

Délégation de service public : exploitation de la fourrière automobile

Les communes sont autorités de fourrière automobile

Missions de service public : enlèvement des véhicules immatriculés faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière par les services de police ou de gendarmerie ; garde, expertise, restitution ou destruction desdits véhicules

La fourrière automobile constitue un outil de la maîtrise et du contrôle de stationnement sur le territoire des communes couvertes par ce service public

Périmètre d'intervention jusqu'au 30 juin 2022 : Reims, Bétheny, Bezannes, Cernay-lès-Reims, Champfleury, Champigny, Cormontreuil, Puisieux, Prunay, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Léonard, Sillery, Taissy, Tinquieux, Trois-Puits

Le délégataire Auto Club Dépannage

Reims.fr

Le délégataire : Auto Club Dépannage



Présentation du délégataire : Auto Club Dépannage (situé à Tinquieux) titulaire du contrat de DSP pour la période du 01/05/2015 au 30/06/2022

- 12 chauffeurs-dépanneurs dont 1 responsable de la gestion du parc
- 3 employés administratifs
- Une vingtaine de véhicules d'intervention
- 1 terrain de 12 500 m² dont 400 m² couverts + achat d'un nouveau terrain pour stockage des véhicules de + 7 jours

Le personnel partage son temps de travail entre l'activité principale de la Société (remorquage-dépannage) et l'exploitation de la fourrière automobile

Les faits marquants de l'activité

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Reims.fr

L'activité en quelques chiffres clés



Parmi les indicateurs représentatifs du service rendu en 2022 par le délégataire, quelques chiffres clés :

- **1312 enlèvements 4 roues et 2 roues**
- **930 restitutions** de véhicules
- **351 destructions** de véhicules 4 roues et 2 roues
- 5 opérations préalables sans commencement d'exécution d'enlèvements et 11 avec commencements d'exécution

Le gardien de fourrière a pour mission 24h/24, 7 j/7 y compris les jours fériés :

- **d'assurer la continuité du service d'enlèvement de véhicules à la demande des services de polices et de gendarmerie**
- **de stocker, garder les véhicules mis en fourrière**
- **de restituer les véhicules à leur propriétaire après encaissement des frais correspondants**



Les données financières

Quelques données financières sur l'exploitation

Le gardien de fourrière se rémunère sur la base des tarifs d'enlèvements, de frais de garde et d'expertises que paient les propriétaires lors de la restitution des véhicules.

Chiffre d'affaires global (inclus indemnités des communes délégantes) : 141 841 € HT

Dépenses totales : 138 070 € HT

Résultat d'exploitation : + 3 771 € HT

- ✓ Redevance de 8% due (hors indemnités d'expertise) du montant total du CA, soit **10 734 € au profit de la Ville de Reims pour 2022**
- ✓ Indemnisation par les communes délégantes des frais d'enlèvement, de garde et d'expertise des véhicules abandonnés, soit **44 935 € versés au délégataire par la Ville de Reims en 2022**

NB : La dernière réforme de la commande publique a modifié la définition du contrat de DSP. Cette évolution a amené à devoir externaliser l'exploitation de la fourrière automobile de la Ville de Reims et d'autres communes du Grand Reims, par un contrat de marché public en substitution du contrat de DSP. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, la société Auto Club dépannage est titulaire du marché d'exploitation de la fourrière automobile sur un périmètre restreint de 6 communes : Reims, Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles et Tinquieux

Merci de votre attention

Reims.fr